

REPUBLIQUE
FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE
HAUTE-SAVOIE

C.C.A.S. - COMMUNE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
Séance du 4 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois et le quatre avril à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du CCAS de la commune de PUBLIER, dûment convoqué le 30 mars 2023, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques Grandchamp, Président du CCAS,

Délibération
n°20230404-10
CCAS/FIN

Nombre de membres

En exercice	13
Présents	12
Votants	13

Présents : Jacques Grandchamp, Christelle Gaudet, Françoise Grobel, Marie-Claude Girardoz, Jean-Marc Dagand, Nelly Duffour, Rémy Beaugrand, Martine Dutruel, Anne Baud-Lavigne, Aurore Veinhard, James Besson, Françoise Duval

Excusés : Robert Baratay (Pouvoir à Christelle Gaudet)

Secrétaire de séance: Françoise Grobel

Renouvellement de la convention PLS ADIL 74 2023

Vu les articles L123-4 à L123-6 et R123-20 du code de l'action sociale et des familles,

Considérant que l'association PLS.ADIL 74 est mandatée par le CCAS pour remplir la mission dévolue aux services enregistreurs quant à l'enregistrement des demandes et aux rattachements des pièces justificatives.

La participation demandée est maintenue à 8 centimes d'euros par habitants soit 615 € pour 2023.

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Approuve le renouvellement de la convention,

Autorise Monsieur le Président à signer la convention de mandat pour 2023.

Acte rendu exécutoire
télétransmission en
Sous-Préfecture le
11 AVR. 2023
et publication le
11 AVR. 2023
Le Président,
Jacques Grandchamp

PUBLIER, le 05/04/2023

Françoise GROBEL
Secrétaire de séance




Jacques Grandchamp
Président du CCAS



Ainsi fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.